



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
7 décembre 2023

Roissy Pays de France récompense 72 athlètes du territoire lors de sa soirée des champions

Roissy Pays de France a organisé sa traditionnelle soirée des champions le mercredi 6 décembre 2023 au centre culturel Jacques Prévert de Villeparisis en présence de Pascal DOLL, président de l'agglomération et Michèle CALIX, vice-présidente en charge des Sports et équipements sportifs et maire de Roissy-en-France. 72 champions ont été mis à l'honneur et récompensés pour leur palmarès dans diverses catégories : reconversion, collectifs nationaux, espoirs, relève, séniors, élite et exceptionnel.

Contact presse :

Tiffany MASSOL
Chargée de communication institutionnelle
et relations presse – Roissy Pays de France
01 34 29 45 70
tmassol@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglomération sur
roissypaysdefrance.fr



À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 354 000 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Une soirée de gala

72 bourses distribuées

Licenciés dans une association sportive du territoire, ces sportifs de haut niveau, éligibles à l'attribution d'une bourse, ont chacun reçu symboliquement un chèque pour une enveloppe totale représentant **113 400 euros**. Venus avec les dirigeants de leurs clubs ou en famille, c'est lors d'une soirée de gala que ces jeunes sportifs ont été mis à l'honneur, pour leur persévérance et leurs réussites.

Durant la soirée, **17 disciplines** ont été mises à l'honneur : eau libre, boxe anglaise, football, futsal, jujitsu, kata, kumité, natation course, para-haltérophilie, para-volley, roller, roller hockey, rugby, sambo, tennis, tir à l'arc, vélo.

Michèle CALIX, vice-présidente en charge des Sports et des équipements sportifs : « *L'attribution de bourses aux sportifs de haut niveau du territoire intervient au titre de la compétence Sport de la communauté d'agglomération. L'objectif est de récompenser la ténacité et l'implication dont ils font preuve au quotidien. Derrière les beaux palmarès de ces athlètes, un travail intense est nécessaire. C'est pourquoi ils méritent notre soutien. Le Pass'agglo Sport a d'ailleurs été créé par mon prédécesseur pour encourager cette dynamique. Il rencontre un franc succès et nous sommes fiers d'accompagner la pratique sportive sur le territoire.* »

La soirée s'est achevée dans la magie grâce au spectacle surprenant du magicien Nader.

Une championne aux JO Paris 2024

Davina Michel, boxeuse du Boxing Club de Garges et athlète du territoire bénéficiaire d'une bourse de l'agglomération s'est qualifiée pour les JO Paris 2024. Après une participation aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nankin, son titre de vice-championne de France puis ceux de championne de France trois années de suite et sa médaille de bronze aux championnats du monde 2022 à Istanbul, sa carrière prendra un **nouveau tournant en 2024** pour la plus grande fierté du territoire.

Comment bénéficier d'une bourse ?

Les athlètes figurant sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (consultable sur le site du ministère des sports) et licenciés dans une association sportive située dans l'une des 42 communes de Roissy Pays de France sont **éligibles à l'attribution d'une bourse**. La demande s'effectue via <https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/sport/soutien-a-la-pratique-sportive> en remplissant un formulaire et en le renvoyant à sport-event@roissypaysdefrance.fr à partir du 1^{er} janvier 2024 et avant fin octobre de l'année en cours.

Les dossiers sont instruits dans le cadre de la commission sport de la communauté d'agglomération et la remise des bourses se fait chaque année lors de la soirée des champions.

■ Retour en images et plus d'informations sur [ROISSYPAYSDEFrance.FR](https://www.roissypaysdefrance.fr)

■ Des photos sont disponibles en téléchargement sur le site de l'agglomération. Merci d'indiquer le crédit ©Roissy Pays de France.